

Intra CL

## Public

1 groupe d'agents de la  
caf de Perpignan  
Calendrier - Lieux -  
Modalités d'accès :  
Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi  
des programmations et  
des planning sur  
[www.egoc.org](http://www.egoc.org)

## Catégorie

Formations  
Chantiers locaux

## Tarifs

## Modalités d'animation

## Formateur

Accolades GIRAUD  
Christine

## Effectif

## Taux de satisfaction

## Tarif / Coût stagiaire

# 2019- Formation action Déploiement de la CTG - J1 - CAF 66

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

## Contenu

### **ANNEXE 1 A LA CONVENTION EGOC / CAF des Pyrénées Orientales N°42/19**

Programme

#### **« Formation action déploiement de la CTG »**

Intervenant : **Christine GIRAUD**

Durée – Dates :

Jour 1 – **10 mai 2019** – Partie 1 : Partager et renforcer une démarche CTG innovante

Horaires : **9h à 17h**, soit 7 heures de formation / jour

Lieu : **Salles mises à disposition par Caf des Pyrénées orientales**

Public : 1 groupe d'agents de la Caf des Pyrénées Orientales. Effectif validé par une feuille de présence

## Contexte

Les CTG s'inscrivent dans les orientations prioritaires de la nouvelle C.O.G 2018 - 2023. Balisées par des critères de mise en œuvre par la CNAF, les CTG devront se déployer sur l'ensemble du territoire avec un taux de couverture à atteindre pour chaque CAF.

Afin d'éviter que la CTG ne soit une « coquille vide » soumise à la pression de la COG ou un nouveau dispositif parmi les autres, il semble fondamental d'accompagner les CAF demandeuses à travers un parcours dédié.

La CAF des Pyrénées Orientales a déployé la démarche CTG depuis 2015 avec une première signature en 2016, suivi de 4 autres en 2018. L'expérimentation de la CAF 66 permet d'avoir plusieurs dimensions de territoires à la fois ruraux et urbains.

Le déploiement en interne se veut transversal entre l'action sociale et les prestations, pour autant il semble que la charge de travail des équipes, comme la nouveauté de la démarche n'a pas facilité cette mise en œuvre transversale.

L'équipe a également précisé des éléments à renforcer, notamment :

- Renforcer la dynamique collective en équipe, savoir utiliser des démarches participatives en équipe
- Partager et renforcer la démarche, confronter les outils, les bonifier.
- Renforcer la stratégie de déploiement de la CAF 66
- Etre *armé* face aux élus pour *convaincre et négocier* en proximité
- Etre innovant et créatif

Nous rajouterons un travail sur la dimension de l'évaluation, la mesure d'impact des CTG sur les territoires.

*Partie 1 du cahier des charges :*

La proposition ci-dessous s'inscrit dans ce contexte et s'appuiera sur l'expérience acquise de l'équipe pour renforcer la dynamique collective, la dimension « équipe projet » et l'efficacité de la démarche, tout en gagnant en confiance, en méthodologie.

Les contenus proposés pourront s'enrichir des attentes précises des équipes et s'adapteront aux différents niveaux d'attente.

5 jours sont proposés, il sera possible d'ajouter une ou deux journées complémentaires.

*Partie 2 du cahier des charges :*

Dans une volonté de dynamique collective il semble plus opportun de proposer au manager de cette équipe d'intégrer la formation de l'EGOC destinée aux managers, celle-ci peut être renforcée d'une banque d'heures à fixer. Elle a vocation à prévoir le cas échéant un accompagnement à distance pour permettre de répondre aux questions du manager.

*Partie 3 du cahier des charges :*

La mise en place d'un séminaire transversal est effectivement une journée indispensable pour favoriser l'acculturation et renforcer la dynamique collective, elle est proposée ici en fin de démarche et s'appuiera sur le travail réalisé par les équipes qui permettra de mettre en avant la dynamique

et la démarche engagées.

Contenu

### **JOUR 1 PARTIE 1 : Partager et renforcer une démarche CTG innovante**

**Date proposée : – 10 mai 2019**

- **Objectifs :**

- Faire un état des lieux de la stratégie de déploiement territorial, l'état du partenariat engagé.
- Confronter les grandes étapes nécessaires au déploiement de la CTG sur les territoires / Elaborer un plan d'actions
- Réaliser l'état des lieux de l'avancement des portraits internes : bilan sur la coopération transversale avec les personnes ressources en interne de la CAF par territoire
- Questionner l'articulation de l'offre globale de service, des schémas départementaux et des dispositifs existants pour une offre territorialisée CTG.

Intervenante

**Christine GIRAUD**, formatrice spécialisée dans l'accompagnement dynamique visant à optimiser les interventions territoriales

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

Une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

## Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,  
d'accompagnement aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,**



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre  
pour le perfectionnement des personnels  
des caisses d'Allocations familiales

---

**vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**

---